Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 141 (1996)

Heft: 12

Artikel: La place de rétablissement AC

Autor: Préperier, Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345712

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La place de rétablissement AC

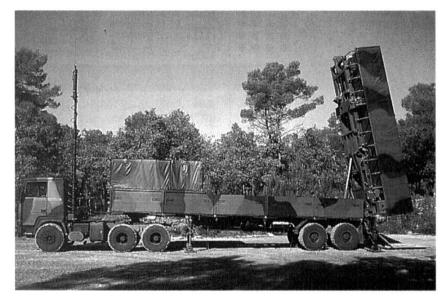
Par le lieutenant-colonel Michel Préperier

Un nouveau terme, la place de rétablissement AC, a fait son apparition dans la littérature militaire, depuis quelques années. Que cache cette formulation qui pour les plus chevronnés est maintenant une notion connue?

Il n'y a pas longtemps, cette même place s'appelait place de décontamination; elle devait permettre aux commandants de compagnie de décontaminer d'autres troupes provenant d'une région contaminée par des retombées radioactives. C'était, comme aujourd'hui, du ressort du sergent-major d'unité de reconnaître une telle place.

Les besoins

Cette place doit permettre, grâce à un système de circuit, de rétablir des soldats, des véhicules et des matériels touchés, soit par des retombées radioactives (décontamination), soit par des engagements d'armes chimiques (désintoxication), afin qu'ils retrouvent rapidement une certaine capacité opérationnelle. Les moyens doivent rester simples à savoir de l'eau pour laver les véhicules et les matériels, et effectuer un grand service de parc avec les moyens disponibles (assortiments AC). Les hommes doivent subir un contrôle médical et se rétablir



Véhicule de décontamination français.

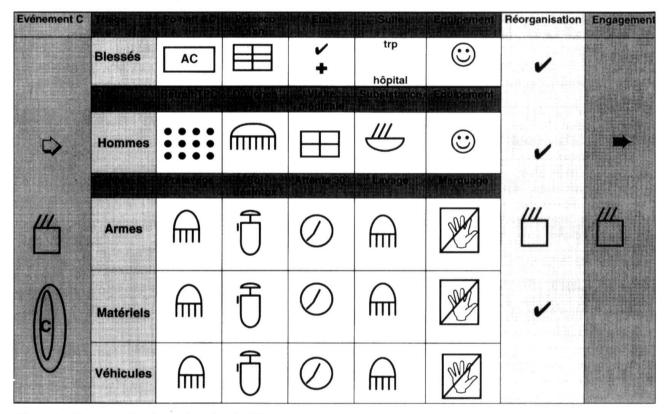
en se douchant, en recevant une subsistance forte et chaude. Finalement, ils reçoivent un nouvel équipement « propre ».

Avec un schéma, nous avons tenté de décrire le déroulement chronologique d'un rétablissement. Il faut en remarquer l'aspect technique, à savoir le traitement des véhicules et des matériels avec la solution de désintoxication 85. De plus, la voie des patients intoxiqués donnera peutêtre des idées plus claires sur ce que serait l'efficacité réelle du service sanitaire dans un cas qui, normalement, ne devrait pas se produire grâce aux mesures de protection préventives et au nouveau matériel de protection AC.

La désintoxication

Aujourd'hui, nous ne parlons pas de désintoxication complète mais de désintoxication partielle. Pourquoi ? La solution de désintoxication n'est pas assez efficace ? La poudre de désintoxication pas assez pénétrante ? Ne peut-on pas contrôler ? Sommes-nous mal instruits ?

Pour répondre à ces questions il faut connaître la définition de la désintoxication, c'est-à-dire les mesures permettant d'enlever, de détruire ou de rendre inoffensifs les toxiques chimiques de combat, ceci afin de permettre à la troupe de poursuivre des opérations militaires. Dans l'armée, on connaît les notions



Place de décontamination et/ou de rétablissement.

« enlever », « détruire » et « absorber ».

La désintoxication se pratique de diverses manières, soit par neutralisation chimique, par entraînement, par évaporation, par recouvrement ou par combustion. Ces méthodes présentent des avantages, mais toutes ont des effets secondaires sur les hommes, les véhicules ou les matériels. C'est le cas de la solution DS2 qui, composée de 2 % de soude caustique et de 70 % de diéthylamine et de méthycellosolve, est appliquée sur des métaux légers, c'est un bon solvant mais aussi un produit très corrosif. Il dissout les peintures et les plastiques.

De par leur structure chimique, les toxiques de combat sont très solubles et pénètrent dans les matériaux tels que le plastique, le caoutchouc, la peinture, le bois, etc. Les produits de désintoxication ne présentent pas ces caractéristiques, ce qui a comme conséquence une désintoxication incomplète si on n'applique pas d'autres méthodes.

Dans la pratique, cela veut dire que la désintoxication doit se faire à trois niveaux: pour les soldats et les armes personnelles directement sur place, après un engagement de toxiques chimiques, avec la poudre de désintoxication. Le plus rapidement possible, on traite les armes collectives, les véhicules et les matériels non protégés avec la solution

de désintoxication 85 et, 30 minutes plus tard, on pratique un giclage avec de l'eau pour diminuer l'effet corrosif. Finalement, lors du rétablissement, on traite à nouveau avec la solution de désintoxication les véhicules, armes collectives et matériels en faisant un prélavage et un lavage final. Cette procédure permet de réduire considérablement d'éventuelles intoxications par contact avec des matériels ayant été intoxiqués. Les autres armées connaissent le même système. l'armée française, seule la terminologie change, mais les activités sont les mêmes.

Les armées étrangères disposent de troupes de décontamination mobiles. Nous pouvons faire le même travail sur des installations fixes, alors que les autres armées doivent transporter leur matériel avec elle. Depuis quelques années, de gros efforts sont faits dans la mise au point de véhicules performants pour la désintoxication.

Le véhicule de décontamination de l'armée française est assez typique de ce qui ce fait maintenant. Ce véhicule transporte un système qui permet de projeter des solvants sous forme de vapeurs ou de liquides à haute pression.

Quel avenir pour la désintoxication ?

Nous savons qu'aujourd'hui, notre point faible réside dans les reconnaissances des places de rétablissement. Pour pallier cette lacune, nous pourrions proposer aux officiers de protection AC un dossier de reconnaissance type. Ces reconnaissances s'effectueraient lors de chaque service, en collaboration avec le sergent-major, le sous-officier AC de la compagnie et les détecteurs AC des sections.

Les résultats pourraient par exemple être centralisés auprès du chef SPAC de la division ou brigade territoriale et être demandés par les officiers de protection AC pour qu'ils puissent faire contrôler par d'autres troupes les possibilités ainsi découvertes et les mettre à jour.

Les possibilités techniques en matière d'eau, dont disposent les troupes de sauvetage, pourraient soulager, entre autres, les formations mécanisées et permettre de faire rapidement des efforts principaux coordonnés à un échelon supérieur.

Aujourd'hui, on se satisfait du matériel et des infrastructures civiles. Ne serait-il pas souhaitable que chaque compagnie, chaque bataillon dispose d'un moyen mobile plus simple que le *VLRA* français, permettant de produire de la vapeur à haute température et de gicler des solvants à haute pression ?

Ne devrait-on pas valoriser la fonction de sous-officier AC de compagnie et de détecteur AC de section en ne leur donnant pas seulement une formation aux appareils de mesure et de détection mais en leur inculquant une doctrine applicable dans une phase de prévention et dans une phase de rétablissement ? Sachons utiliser les compétences de ces spécialistes qui, pour la plupart, s'intéressent à la discipline AC, ils sont aussi parfois, des spécialistes dans la vie civile.

La conduite

Ces procédures simples, voire rudimentaires doivent diminuer les risques d'intoxication par contact avec des matériels intoxiqués, donc éviter des pertes. Elles devraient être maîtrisées par tous les cadres afin qu'augmente les chances de survie de chaque formation militaire. Actuellement, on tend à minimiser la menace C; on ne fait plus qu'un effort principal sur l'instruction à la nouvelle tenue de protection sans s'occuper de la survie à long terme.

Nous savons par expérience que des exercices AC nécessitent du temps et que les services de troupe ne permettent pas toujours de les effectuer, car ils doivent être dirigés en collaboration avec le spécialiste du bataillon ou du régiment. Aujourd'hui, de nombreuses formations effectuent de tels exercices avec de bons résultats et pratiquent ainsi un service de protection AC résolument tourné vers le futur.

M.P.